



SÉMINAIRE DE PRÉPARATION À LA RETRAITE — NOUVELLES DATES DISPONIBLES

L'APRFAE a décidé d'ajouter deux séminaires de planification de la retraite. Voici les nouvelles dates :

- 15, 17 et 19 février 2025
- 22, 24 et 26 février 2025

L'APRFAE se réserve le droit d'annuler le séminaire en manque d'inscriptions ou de transférer certaines inscriptions dans un seul et même séminaire.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à l'adresse suivante : aprfae.com/seminaires-de-planification-a-la-retraite/.

LE NUMÉRIQUE EN CLASSE

En Conseil fédératif, la semaine dernière, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a présenté le mémoire déposé dans le cadre des travaux de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes (CSESJ), qui se tient jusqu'au 26 septembre.

Le mémoire met notamment en lumière les contradictions du gouvernement en la matière : un plan d'action du numérique en éducation et en enseignement supérieur afin de favoriser une plus grande place de ces technologies dans les établissements scolaires et une directive ministérielle interdisant la présence de téléphone cellulaire dans les classes. Il rappelle aussi que l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a conclu que les appareils numériques utilisés en classe, à des fins personnelles ou pédagogiques, « au mieux n'apportent aucun bénéfice à l'apprentissage et, au pire, entraînent un effet négatif sur la cognition des jeunes ». Dans ce contexte, comment les profs peuvent-ils en arriver à un équilibre entre favoriser le développement des compétences numériques et la promotion d'une sobriété numérique limitant les impacts négatifs de leur utilisation ?

La technologie en classe existe depuis plusieurs années. On est passé de la radio, à la vidéo, aux tableaux blancs interactifs, aux équipements de vidéoconférence et aux autres nouveaux outils (Google Classroom, Zoom, enseignement synchrone, asynchrone, etc.), qui sont notamment plus utilisés depuis la pandémie. Or, non seulement tout cela entraîne des investissements massifs, souvent faits sans grande analyse des besoins des profs, mais l'arrivée de chaque nouvelle technologie a un impact sur leur travail.

AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

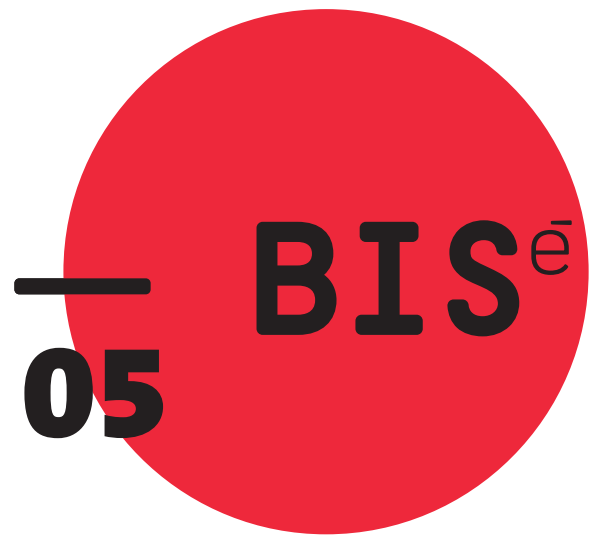
La FAE rappelle dans son mémoire qu'il est essentiel que le personnel enseignant soit au cœur des décisions relatives à la pédagogie et que le choix d'utiliser ou non les outils numériques relève exclusivement de la personne enseignante ; elle réitère en outre sa position adoptée en Congrès, qui indique que l'enseignement à distance relève de l'autonomie professionnelle, qui est parfois bien malmenée !

Elle souligne également les difficultés à utiliser de façon harmonieuse les technologies en classe, en raison du manque de temps, de techniciens, de matériel informatique, de prises électriques, etc. Elle insiste sur le fait que ces outils devraient être au service de la pédagogie et non le contraire...

Elle craint que l'enseignement à distance puisse être envisagé pour régler la pénurie de personnel et le manque de locaux et indique qu'il faudrait un règlement clair du gouvernement pour encadrer les situations exceptionnelles et imprévisibles pouvant empêcher une offre de services éducatifs à l'école.

CAHIER DES COMITÉS STATUTAIRES

L'appel de candidatures pour former les comités statutaires de l'Alliance est à son tour lancé ! Consultez le cahier pour connaître les mandats de chacun de ces comités : élections, statuts, finances et conciliation. Vous avez envie de participer à leurs travaux ? C'est l'occasion parfaite !



Il faut se rappeler que les multiples recherches effectuées sur l'enseignement à distance relatent que ce type d'enseignement a des impacts négatifs majeurs sur les résultats et la motivation des enfants et des adolescents. Les différents types d'enseignement à distance doivent rester des exceptions à la formation générale des jeunes. Non seulement ce ne sont pas des modes d'enseignement efficaces, mais ils nécessitent la révision des façons de faire ainsi qu'un investissement supplémentaire de temps et d'énergie de la part des profs. La FAE expose également ses préoccupations quant à la vie privée et à la protection des renseignements personnels des élèves et des profs.

Elle souligne par ailleurs que les enjeux tels que le marketing d'influence, la dépendance aux différentes plateformes numériques ou aux jeux vidéo, l'accès facile à la pornographie, la présence de cyberprédateurs sur les réseaux sociaux ne peuvent reposer uniquement sur les épaules de l'école. Il ne faudrait surtout pas ajouter dans le *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ) l'enseignement des compétences numériques. La cour est déjà bien pleine !

Ce dossier, fort complexe et multifactoriel, commande un maximum de prudence, de stratégie et de réflexion de la part de tous les acteurs impliqués dans l'éducation des enfants et des adolescents. La FAE salue la réflexion qui se fait dans cette commission, tout en mentionnant qu'il sera essentiel d'en arriver à un partage des responsabilités, où celles des parents seront primordiales.

Lors du Congrès de la FAE en 2025, les membres seront amenés à se positionner sur ce dossier. Vous voulez participer à la réflexion ? Joignez-vous à la délégation en remplissant ce formulaire. Nous avons notre mot à dire !



● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS À STATUT PRÉCAIRE — INSCRITS OU NON SUR LA LISTE DE PRIORITÉ

— FGJ

Selon les dispositions prévues à la *Convention collective locale*, une mise à jour de la liste de priorité aura lieu en octobre. Les enseignantes et enseignants à statut précaire admissibles recevront sous peu du CSSDM la confirmation de leur inscription. Les enseignantes et enseignants à statut précaire **qui ne sont pas inscrits** sur la liste de priorité et ceux qui y sont **nouvellement inscrits** recevront de l'Alliance, au cours de cette semaine, une infolettre appropriée à leur situation, c'est-à-dire selon qu'ils sont nouvellement inscrits à la liste de priorité ou qu'ils n'y sont pas inscrits.

Les personnes qui **ne sont pas inscrites** sur la liste de priorité provisoire qui sera publiée sur SAI le 30 septembre 2024 et qui croient avoir le droit d'y accéder pourront, selon les modalités exposées dans l'infolettre qu'elles recevront, contester leur non-inscription à la liste. Deux motifs de contestation principaux sont possibles, soit en raison du nombre de jours atteints, soit en raison d'une évaluation qui n'est pas positive (une évaluation positive exige d'avoir obtenu une note globale de 75 % et plus et une note de 80 % et plus en gestion de classe).

N.B. : Dans certains cas, ces deux motifs peuvent être présents.

Toute personne qui n'aurait pas reçu cette infolettre pourra joindre Mme Soizic Bougeard, à l'adresse travail@alliancesdesprofs.qc.ca, afin qu'elle puisse la faire parvenir.

INVITATION À UNE RENCONTRE D'INFORMATION VIRTUELLE

- **Pour les personnes non inscrites sur la liste** : rencontre qui porte sur les conditions d'accès à la liste de priorité et l'octroi des affectations via les bassins.

Lundi 30 septembre, de 17 h à 19 h 30 sur la plateforme numérique Zoom. Vous devez vous inscrire, via le lien prévu à cet effet, dans l'infolettre que nous vous ferons parvenir cette semaine.

- **Pour les personnes nouvellement inscrites sur la liste** : rencontre qui porte sur le fonctionnement de la liste de priorité et l'octroi des affectations.

Mercredi 23 octobre, de 17 h à 19 h sur la plateforme numérique Zoom. Vous devez vous inscrire, via le lien prévu à cet effet, dans l'infolettre que nous vous ferons parvenir cette semaine.

Puisque chacune de ces rencontres est d'une durée d'environ deux heures, vous comprendrez qu'il nous est impossible de transmettre individuellement par téléphone ou par courriel l'ensemble des informations qui y seront abordées. Il est donc important d'y participer. Nous pourrions cependant répondre par téléphone à certaines questions si elles sont précises.

Dans le cas des personnes non inscrites à la liste de priorité, **aucun dossier ne sera étudié par téléphone**. Elles devront remplir le formulaire de contestation (qui sera disponible sur le site de l'Alliance dans les prochains jours) **au plus tard à 16 h le vendredi 11 octobre 2024**. À défaut de respecter ce délai, votre contestation ne sera pas recevable, c'est-à-dire qu'elle ne sera pas prise en compte.

Tant l'Alliance que le Centre de services scolaire de Montréal imposent des délais précis pour déposer les contestations, et ce, afin d'être équitable et de ne pas léser tous les autres collègues concernés. Nous en appelons donc à la diligence de tous.

● **Amélie Piché Richard, vice-présidente**
Élise Longpré, conseillère



SOUTIEN LINGUISTIQUE AU PRIMAIRE

L'Alliance rappelle que la *Convention collective locale* prévoit que l'enseignante ou l'enseignant en soutien linguistique du niveau primaire n'est pas tenu de rencontrer plus de vingt-quatre élèves par semaine. Bien sûr, un prorata s'applique pour une personne qui n'a pas une tâche à 100%.

Dans le même esprit, une ou un prof qui travaille dans plusieurs écoles primaires doit s'assurer de rencontrer un nombre maximal total de 24 élèves par semaine. Le cas échéant, invitez les directions des écoles concernées à convenir d'une répartition. N'hésitez pas à



exiger que le contrat de travail soit respecté.

● **Isabelle Staniulis, conseillère**

SPÉCIALISTES — SURVEILLANCES AU PRIMAIRE

Le prof spécialiste qui enseigne 21,5 heures ou plus est exclu, dans la mesure du possible, du système de surveillance.

● **Extrait du document *Les Savoirs essentiels — Les spécialistes au primaire***

LES SAVOIRS ESSENTIELS AVRIL 2024

LES SPÉCIALISTES AU PRIMAIRE — FGJ

C'EST QUOI ?
Un ensemble des dispositions spécifiques qui s'appliquent aux spécialistes du primaire (régime pédagogique, loi sur l'enseignement primaire et conventions collectives).

C'EST POUR QUI ?

- Les profs spécialistes au primaire.
- Tous les autres profs du primaire, particulièrement celles et ceux qui assurent des fonctions de orientations à titre de professeurs d'élèves ou de membres du conseil (CNEP, CIP, CEF/SSA ou le CE).

LES SERVICES ÉDUCATIFS

- Les élèves du primaire reçoivent 25 heures de services éducatifs par semaine.
- Les titulaires : 20h 30 en moyenne.
- Les vacataires : au moins 4h 30.
- Le nombre d'heures prévues est inscrit à titre indicatif dans le régime pédagogique.
- 21 heures sont réservées au primaire à tout les cycles du primaire, répartis entre les disciplines artistiques, l'éducation physique et le français.
- Anglais langue seconde et disciplines artistiques : heures répartis également par école.
- 2 disciplines artistiques parmi l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique. Une des deux disciplines artistiques choisies par école doit être enseignée à tous les cycles d'écoles en continuité de la 1^{re} à la 8^e année.
- Cette année.
- Le CE doit approuver la grille-matrice qui comprend le nombre de minutes d'enseignement pour chaque matière comme l'anglais, l'éducation physique et les disciplines artistiques choisies sur la base d'une proposition élaborée par la direction et les enseignants.
- Cette grille aura une influence déterminante sur le pourcentage de tâche attribué à chaque spécialiste de l'école.

IMPORTANT : L'ALLIANCE EST D'AVIS QU'IL FAUT PRIVILEGIER LA CONTINUITÉ ET LA STABILITÉ DANS CES CHOIX. D'AUTRE PART, TOUTES LES SPÉCIALISTES DEVRAIENT ÊTRE ENSEIGNÉES PAR DES SPÉCIALISTES. L'ALLIANCE NE FAVORISANT PAS QUE L'ENSEIGNEMENT D'UNE SPÉCIALITÉ SOIT DISPENSÉ PAR LES TITULAIRES DE CLASSE.

SOUPER-CONFÉRENCE BIENVENUE À L'ALLIANCE

Spécialement conçue pour les membres ayant adhéré à notre syndicat au cours des trois dernières années, cette soirée vous permettra non seulement de mieux connaître l'Alliance et la FAE ainsi que les services qu'elles vous offrent, mais elle vous permettra également d'approfondir vos connaissances sur l'autonomie professionnelle et d'autres dossiers syndicaux importants. Surtout, vous aurez l'opportunité de discuter et de créer des liens avec des collègues de divers secteurs qui vivent eux aussi les défis de l'arrivée au CSSDM. Ce souper-conférence gratuit se tiendra à la Plaza Antique, **le jeudi 17 octobre 2024 de 17 h 30 à 20 h 30**. Le Conseil d'administration de l'Alliance ainsi que Patrick Bydal, vice-président à la vie politique à la FAE, seront présents afin d'échanger avec vous.

Les personnes intéressées doivent remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h le vendredi 4 octobre 2024**.

Pour toute information supplémentaire concernant votre inscription, y compris les modifications ou annulations, n'hésitez pas à contacter Melissa Hernandez par courriel à l'adresse suivante : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

Au plaisir de vous rencontrer !



● **Éric Girard, vice-président**
Amélie Piché Richard, vice-présidente
Patrick Trottier, vice-président



RAPPEL APPEL DE CANDIDATURES AU CGCEE

Pour le mandat 2024-2026, le Comité de gestion du Centre des enseignantes et des enseignants (CGCEE) est à la recherche de membres enseignants afin de pourvoir des postes réguliers ou de substituts. Les personnes souhaitant assumer ces fonctions doivent soumettre leur candidature **avant 15 h le vendredi 27 septembre 2024**, en utilisant ce [formulaire](#). En plus des conditions contenues dans la *Politique de désignation des membres aux comités*, les critères de sélection qui guideront le choix du Conseil d'administration sont l'intérêt de la personne pour les questions de gestion ainsi que de perfectionnement et sa disponibilité à participer à environ quatre réunions (habituellement de 13 h à 15 h 30) au cours de l'année, précédées de réunions préparatoires en alternance jour/soir avec libérations syndicales.

LE MANDAT DU CGCEE

Dans le respect de sa mission, de sa philosophie et de ses objectifs, le CGCEE, composé majoritairement d'enseignantes et d'enseignants, décide des orientations, des choix budgétaires et des priorités du centre. Il approuve notamment le bilan annuel et les états financiers et décide de l'ensemble de ses mandats. Il importe, pour terminer, de rappeler que la mission principale du CEE est d'offrir de la formation par les pairs, pour les pairs.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec Éric Girard, responsable du dossier, par courriel à : eric.girard@alliancedesprofs.qc.ca.



● **Éric Girard, vice-président**
Amélie Piché Richard, vice-présidente

FORMATION SYNDICALE

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES — EREHDAA — COMITÉ-ÉCOLE



Cette session s'adresse tant aux enseignantes et aux enseignants intéressés par le fonctionnement de ce comité qu'à celles et ceux qui y siègent. Elle vise à définir le rôle des membres du Comité-école pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EREHDAA) ainsi que le mandat et la composition de ce comité, tout en les outillant pour la collecte des besoins.

La session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 15 octobre 2024 de 9 h 30 à 15 h 30**, dans les bureaux de l'Alliance. Un dîner sera servi.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 4 octobre 2024** en utilisant ce [formulaire](#).



● **Marie Contant, vice-présidente**
Sébastien Bergeron, conseiller

LE CLP, UN COMITÉ SYNDICAL

Le Comité local de perfectionnement (CLP) est un comité syndical qui a pour but d'assurer une répartition équitable du budget de perfectionnement entre tous les profs en respectant les priorités convenues avec l'équipe enseignante.

Cette formation s'adresse aux membres siégeant au CLP et à ceux qui souhaitent s'y joindre. On y explique les enjeux inhérents au mandat de ce comité, notamment quant à la gestion des demandes de perfectionnement des enseignantes et des enseignants.

La session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mercredi 16 octobre 2024 de 9 h 30 à 15 h 30**, dans les bureaux de l'Alliance. Un dîner sera servi.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 4 octobre 2024**, en utilisant ce [formulaire](#).



● **Éric Giard, vice-président**
Jean-François Audet, conseiller

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION, VEUILLEZ CONTACTER MELISSA HERNANDEZ PAR COURRIEL : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

FAITES PARTIE D'UN COMITÉ SOCIOPOLITIQUE !

LORS DU COLLOQUE DE L'ALLIANCE EN AVRIL DERNIER, CHAQUE COMITÉ SOCIOPOLITIQUE A PU EXPLIQUER L'IMPORTANCE DE SES TRAVAUX DANS LE CONTEXTE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT À MONTRÉAL. ILS ONT AINSI PU SENSIBILISER LES NOMBREUSES PERSONNES PRÉSENTES ET LES APPELER À SE MOBILISER. VOICI DES EXTRAITS D'ALLOCUTION QU'ONT PRONONCÉE LES MEMBRES DES COMITÉS ENVIRONNEMENT/héros ET FÉMINISTE LORS DE CET ÉVÈNEMENT.

COMITÉ ENVIRONNEMENT/héros



Il devient de plus en plus évident que notre mouvement syndical doit s'investir dans la question écologique pour assurer notre santé et notre dignité dans nos vies et dans nos conditions de travail. Les dernières années ont mis en lumière la gravité des effets de la crise climatique qui s'intensifient déjà dramatiquement. Effet cumulé des sécheresses et des canicules, les écoles québécoises étouffent de chaleur et enregistrent une qualité d'air inacceptable, les écoles vétustes sont surchauffées en été et on y gèle en hiver, l'eau est contaminée au plomb, les transports en commun sont inadaptés et de plus en plus définancés... Les effets d'une économie qui privilégie l'accumulation de richesses pour une poignée d'individus au détriment de nos services publics et de la population étaient déjà bien manifestes. C'est sans compter l'impact de l'écoanxiété de plus en plus présente chez nos élèves dans le quotidien de nos classes. Alors que le système capitaliste nous encourage à consommer toujours plus, que le patronat, les compagnies d'énergie fossile et les gouvernements néolibéraux nous incitent à acheter bio, tout en coupant nos salaires, à réduire notre utilisation de voitures, tout en profitant d'une crise du logement planifiée qui nous éloigne de nos lieux de travail, à émettre de vagues plans de prétendue carboneutralité, tout en nous y interdisant un droit de regard, il est nécessaire d'opposer à cette écologie d'austérité une écologie populaire.

Les syndicats, avec leur capacité de mobilisation unique, ont été au cœur des mobilisations qui ont permis d'établir des rapports de force conduisant à des victoires économiques structurelles. Si nous voulons limiter au maximum les ravages immédiats et futurs de la crise climatique, nous avons à repenser le syndicalisme pour qu'il devienne un écosyndicalisme. Nous devons repenser nos milieux de travail et bâtir une économie qui enrichit et régénère nos milieux de vie.

C'est d'ailleurs une avenue qui pourrait renforcer nos mobilisations et nos alliances communautaires. Des centaines de milliers de citoyens ont pris la rue lorsque des travailleuses syndiquées et travailleurs syndiqués ainsi que des associations étudiantes ont voté des grèves parfois illégales. Nous avons tout intérêt à nous saisir de cet enjeu populaire. Loin de diluer nos revendications, un écosyndicalisme qui mobilise véritablement nos communautés renforcerait la confiance et la participation du public dans un projet qui centre toujours plus le bien commun.

Qu'on le veuille ou non, les enjeux écologiques jouent un rôle majeur dans nos conditions de travail et de vie. L'implication au sein du Comité environnement/héros peut faire progresser nos revendications.

COMITÉ FÉMINISTE



Pourquoi un syndicat enseignant doit-il agir sur les enjeux sociopolitiques dans le contexte de l'école montréalaise ?

L'Alliance représente 71 % de femmes qui vivent dans un milieu urbain avec toutes les complexités que cela comporte. On peut penser à l'accès au logement : ce sont les femmes célibataires qui ont le plus de difficulté à se trouver un logement décent. On peut aussi penser aux différents enjeux de sécurité

auxquels les femmes font face, que ce soit marcher dans la rue tard le soir ou utiliser les transports en commun. Cette crainte peut influencer la participation des enseignantes aux différentes instances syndicales.

Le Comité féministe espère amener l'Alliance à réfléchir sur la participation des femmes à cette vie syndicale. Parce qu'un syndicat qui représente autant de femmes doit avoir un endroit pour les consulter sur des enjeux qui les touchent. Trop souvent, l'histoire a muselé les femmes, la socialisation genrée freine la prise de parole féminine. Le Comité féministe a le souci de représenter les femmes qui n'osent pas parler et de mettre en place des outils qui faciliteront, dans le futur, cette prise de parole.

Nous sortons d'une grève générale illimitée qui a duré 22 jours. Cette lutte que nous avons vécue ensemble nous a fréquemment démontré à quel point nous n'étions pas respectées parce que nous sommes des femmes. Nous avons dû faire face à la culpabilisation, à l'infantilisation et au mépris pendant cette grève féministe historique. Et le mépris continue lorsque l'on essaie de nous rendre coupables du budget déficitaire, par exemple. Et ce ne sont pas seulement les politiciens qui le font, certains journalistes et grands médias nourrissent aussi cette violence systémique envers les femmes.

Les vingt dernières années ont fragilisé la santé économique des enseignantes. Cela pourrait expliquer en partie la pénurie légendaire montréalaise en éducation. Le Comité féministe se doit de mettre en valeur le travail invisible des femmes et d'exiger sa reconnaissance. Pendant toutes ces journées de grève, nous nous sommes battues pour défendre les services publics. Le gouvernement doit changer sa perception par rapport à l'éducation : ce n'est pas une dépense, mais un investissement dans l'avenir des enfants. Le gouvernement doit avoir la décence de reconnaître l'iniquité qui existe en éducation au Québec, et principalement celle à Montréal. C'est reconnu, l'école publique montréalaise est la grande perdante du système à trois vitesses. Notre dernière grève ne doit pas tomber dans l'oubli.

On vit dans un monde où l'on remet en question le droit à l'avortement, où des masculinistes deviennent des vedettes, où des misogynes sont élus comme présidents, où les paroles des femmes sont souvent remises en doute, où les féminicides augmentent de façon vertigineuse. On vit malheureusement dans un monde où les subventions pour protéger les

Suite en page suivante.

RENOUVEAU SYNDICAL

Notre organisation peut miser sur des membres informés, proactifs et présents pour défendre l'école publique. Cet engagement est grandement attribuable au leadership qu'exercent les personnes déléguées au sein de leurs établissements respectifs. Le rôle de la personne déléguée est parfois mal compris, ce qui peut freiner l'élan des profs voulant se porter volontaires. La personne déléguée n'a pas besoin de connaître la convention collective sur le bout de ses doigts ou d'accompagner ses collègues à des rencontres avec la direction, par exemple. L'Alliance est là pour ça.

Une matinée d'introduction au rôle de la personne déléguée au sein de l'équipe syndicale aura lieu le 8 octobre prochain sous libération syndicale. La séance d'information permettra aux membres de démythifier ce rôle et ses implications et de présenter les nombreux outils qu'offre l'Alliance en soutien. Les personnes participantes auront aussi l'occasion d'assister comme observatrices à l'Assemblée de personnes déléguées qui suit en après-midi. Cette activité s'adresse aux membres qui songent à assumer la fonction de personne déléguée dans une école qui n'en compte pas ou peu et qui souhaitent avoir un aperçu avant de se lancer. Elle ne remplace pas la formation offerte aux personnes déléguées déjà élues. Elle se veut plutôt une tentative d'insuffler un vent de renouveau syndical au sein de votre établissement, afin de recruter de nouvelles personnes déléguées et de veiller à la pérennité de notre modèle d'organisation.

Les personnes intéressées doivent remplir ce [formulaire](#) avant 15 h, le 1^{er} octobre. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec soussignés.



●
Sue Bradley, vice-présidente
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Alexis Richard, conseiller

FAITES PARTIE D'UN COMITÉ SOCIOPOLITIQUE ! (SUITE)

femmes victimes de violence conjugale s'amenuisent, où les jeunes filles se font percevoir très tôt comme des objets sexuels et où elles auront trop souvent peur.

Toutes ces réalités, et plusieurs autres, nous amènent à penser qu'un syndicat qui représente 71% de femmes se doit d'avoir un Comité féministe fort et engagé. Nous souhaitons également un féminisme intersectionnel. D'ailleurs, nous aimerions, pour le Comité féministe, avoir plus de représentativité de femmes issues de la diversité. Ne laissons pas les droits des femmes reculer. Rejoignez-nous !

Les comités sociopolitiques de l'Alliance sont à nouveau à la recherche de membres souhaitant contribuer à leur mission. [L'appel de candidatures pour former les comités syndicaux est en cours !](#)

CAHIER DES COMITÉS

Vous pouvez consulter [le cahier des comités syndicaux](#) pour en apprendre plus et pour soumettre votre candidature.



MANIFESTATIONS POUR LA SUITE DU MONDE

Depuis plusieurs années, la société civile québécoise étudie et documente des principes ainsi que des actions pour réaliser et mettre en œuvre la transition sociale et environnementale. Différents groupes se consultent, se concertent et s'entendent sur ces actions. À l'inverse, le gouvernement ne veut rien écouter, navigue sans planification adéquate ni direction claire. De ce ras-le-bol est né le mouvement *Pour la suite du monde*. Celui-ci lance un appel à l'action et à la mobilisation à travers le Québec le 27 septembre prochain, afin d'exiger la mise en place d'actions concrètes en faveur de ladite transition. Le mouvement demande un dialogue social pour mettre en œuvre une véritable transition écologique et sociale.

L'Alliance se joindra à la manifestation et invite tous ses membres à en faire autant. Nous nous donnons toutes et tous rendez-vous à la Place Fletcher's Field **le vendredi 27 septembre prochain dès 18h**. Confirmez votre présence aux côtés de notre base militante en remplissant ce [formulaire](#).

●
Marie Contant, vice-présidente
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Éric Girard, vice-président
Alexis Richard, conseiller
Source : Manifestations Pour la suite du monde



SOCIALISATION

Enfant, on apprend à vivre en société selon les valeurs de nos parents, mais aussi selon celles de cette même société. Et très tôt, que ce soit à l'école, à la maison ou à la télé, les filles apprennent à être gentilles, empathiques et serviables. À l'adolescence, c'est « naturellement » souvent à elles que l'on confiera la tâche de faire le ménage ou de s'occuper de leurs jeunes frères et sœurs. Bref, elles sont socialisées de façon genrée. Résultat : 20 ou 30 ans plus tard, qui se sentira responsable de prendre soin de sa mère atteinte d'Alzheimer ou de fiston quand une amygdalite le cloue au lit ? Eh oui !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil du statut de la femme a publié en 2016 une brochure intitulée *Féminisme – nom commun, cause commune*. Celle-ci étant complète et instructive, plusieurs extraits seront prochainement publiés dans le *BIS* afin qu'on en apprenne toutes et tous davantage.

●
Sue Bradley, vice-présidente

EXTRAIT :

Saviez-vous que depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne en 1975 au Québec la discrimination selon le sexe est interdite, mais que dans les faits des inégalités demeurent ?

